

Domaine Public

Version PDF de l'édition électronique du 10 mars 2007

Sommaire

Les Tessinois, las d'un Etat otage des clientèles et des intérêts privés, semblent prêts à changer de cap et à voter en force pour les socialistes lors des élections cantonales prévues le 1er avril. (Gianfranco Helbling, Area)

Les partis gouvernementaux doivent se libérer de l'UDC par un accord préalable. Ce serait la réponse dynamique à une politique du non systématique. Quel contenu pour cet accord ? Sur le fond, trouver un financement équitable de la politique sociale, qui est le problème majeur de la prochaine législature. Sur la forme, se consulter chaque fois que les soixante voix négatives de l'UDC pourraient jouer un rôle décisif. (André Gavillet)

Le rejet de Blocher ne suffit pas. C'est l'UDC aussi qu'il faut mettre à la porte du gouvernement. Un parti incapable de prendre au sérieux les règles de la démocratie de concordance, en posture constante d'affrontement. Oui, la place d'un tel parti est bien dans l'opposition. (Jean-Daniel Delley)

Les parlementaires démocrates, désormais majoritaires à Washington, donnent l'ordre aux diplomates commerciaux américains d'introduire un volet social dans les négociations commerciales du Cycle de Doha. (Albert Tille)

Le péage urbain peut relancer le développement des transports publics, invariablement coincés, sur des chaussées restreintes, par l'espace illimité accordé au trafic privé. (Dominique Hartmann, ATE)

Sous la pression du climat et de la pollution, l'industrie automobile cherche la solution miracle destinée à sauver son avenir et le trafic privé, sans arrêter de rouler. (Marco Danesi)

Willy Cretegnny ne mange plus. La politique agricole de la Confédération donne la nausée au vigneron genevois. (Marco Danesi)

La presse n'est pas en voie de disparition. Mieux, le papier se marie parfaitement avec Internet. (Marco Danesi)

Alors que les scandales secouent le Tessin, les socialistes visent un deuxième siège au gouvernement

Gianfranco Helbling, rédacteur en chef de Area (6 mars 2007)

L'issue des prochaines élections cantonales tessinoises, fixées au 1er avril, baigne dans l'incertitude. Des scandales à répétition et la fin probable d'une période «néolibérale» pourraient ébranler le parlement et modifier passablement la composition du gouvernement - actuellement un socialiste, un représentant de la Lega dei Ticinesi, deux libéraux radicaux et un démocrate-chrétien (PPD). En réalité, rien n'est sûr. Le vote des Tessinois, très fidèles à «leur» parti, bouleverse rarement les équilibres politiques. Cependant, les socialistes visent un deuxième siège au Conseil d'Etat. Il s'agirait d'un résultat historique, difficile à réaliser, certes, mais pas impossible.

Pour réussir à dynamiter l'exécutif, élu au système proportionnel, le parti socialiste doit devancer le PPD et espérer que la Lega reste en dessous de 11-12% des voix qui lui permettraient de reconduire le très populaire Marco Borradori. Tout le contraire de son parti, en perte de vitesse, incapable de tenir ses promesses et pénalisé par les déboires judiciaires de quelques-uns de ses membres. De plus, l'échec d'un accord avec l'UDC – qui gagne des voix sans vraiment faire un tabac – semble la condamner. Ainsi, seule une poignée de suffrages risque de départager PS, PPD et Lega.

L'atout du PS s'appelle Patrizia Pesenti, conseillère d'Etat sortante, responsable de la santé publique et des affaires sociales. Elle est devenue populaire le 17 octobre 2003, quand ses collègues du collège lui ont retiré une partie de ses prérogatives car elle s'opposait aux coupes budgétaires prévues dans son département. Rapidement réintégrée dans ses fonctions sous la pression de l'opinion publique, elle mène campagne avec deux autres femmes - Marina Carobbio et Kandemir Bordoli Pelin – ainsi qu'avec le président du parti cantonal, Manuele Bertoli, et l'expert en dialectes Franco Lurà, choisi par le congrès socialiste contre l'avis de la direction.

En revanche, la présence d'une liste indépendante des Verts réduit quelque peu les chances de la gauche. A l'avantage de Marco Borradori de la Lega, un ministre de l'environnement plutôt indifférent aux questions écologiques et du PPD qui présente deux candidats, même si son opportunisme et un certain effacement pourrait lui coûter cher au moment du vote.

Radicaux contre libéraux

Les déchirements et les conflits au sein du parti libéral radical (PLR) animent la campagne dans le camp bourgeois. Le PLR vit depuis toujours tiraillé entre une âme «libérale» franchement à droite – bien enracinée à Lugano et dans les bastions économiques du canton – et une autre «radicale», modérée – majoritaire à Bellinzone, la capitale. Au gouvernement, Marina Masoni, responsable des finances et de l'économie, appartient à l'aile libérale – elle est soutenue par le syndic de Lugano, Giorgio Giudici, et par les milieux des banques et des assurances - alors que Gabriele Gendotti, chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport, se réfère volontiers à l'aile radicale.

Le «fiscogate», éclaté en 2006, a détérioré encore plus les rapports entre les deux camps. Le scandale a mis en lumière l'état déplorable du fisc tessinois. Surcharge de travail,

taxations négligées, lenteurs administratives, informatique indigente, défiance des contribuables. Parmi les cas en attente, l'enquête a aussi découvert celui d'une fondation créée par la famille de Marina Masoni au Liechtenstein, ensuite transférée à Schwytz. Afin de remettre un peu d'ordre dans la maison, l'exécutif a confié les impôts à son collègue de parti Gendotti, suscitant la colère de l'aile libérale. Depuis, le gouvernement tessinois a retrouvé une certaine harmonie.

Il faut dire que la population ne porte pas Marina Masoni dans son cœur. Les résultats décevants de sa politique néolibérale, impuissante face à une conjoncture médiocre, se retournent contre elle. Les baisses d'impôts, au lieu d'améliorer le bien-être des citoyens, ont abouti à la réduction des prestations .

Le président du PLR, Giovanni Merlini, a longtemps espéré que Marina Masoni retire sa candidature. En vain. Le parti a alors décidé de lancer la conseillère nationale Laura Sadis, bien vue par l'économie locale, mais proche de l'aile radicale. Sadis, qui devance Marina Masoni dans les intentions de vote, pourrait bel et bien priver cette dernière de son siège au gouvernement. Du jamais vu au Tessin. Le combat entre les rivales fait des étincelles via les deux plus grands quotidiens du canton : Il Corriere de Ticino, proche de Masoni et La Regione, porte-voix des centristes.

«Asfaltopoli» envenime davantage la situation. La Commission fédérale de la concurrence a dénoncé un cartel de l'asphalte dans un rapport publié au début de l'année. Une vingtaine d'entreprises se seraient entendues pendant des années afin d'augmenter les prix aux dépens de l'Etat, se partageant à tour de rôle les mandats. Aux commandes de ces sociétés figuraient des personnalités en vue des radicaux : Fulvio Pelli, par exemple, président du parti national, ou Ugo Sadis, le père de Laura et ancien conseiller d'Etat de 1971 à 1983.

Or, les «affaires», nombreuses ces derniers temps, dominent la campagne électorale. Comme celle qui a impliqué Giuseppe Stinca, ancien directeur de l'Office du tourisme tessinois, parrainé en son temps par Marina Masoni et le syndic de Lugano. Bénéficiant d'un salaire de ministre, il a non seulement failli à sa mission – réorganiser la branche – mais il a également été condamné pour évasion fiscale. Ou encore l'attribution de mandats par l'administration cantonale à des proches du PLR ou du PPD, sans véritable mise au concours. C'est pourquoi transparence, légalité et moralité dans la gestion du bien public occupent les débats dans un petit canton, fermé, parfois incestueux. Les citoyens, las d'un Etat otage des clientèles et des intérêts privés, semblent prêts à changer de cap et à voter socialiste, si l'on en croit les derniers sondages.

En effet, le PS, étranger aux pratiques malsaines de ses adversaires, n'a jamais renoncé à les dénoncer avec fermeté, surtout depuis l'arrivée à l'exécutif de Masoni et Borradori, premiers responsables du virage à droite du gouvernement. Il s'est également opposé aux baisses d'impôts, dont il a toujours souligné les risques, et au démantèlement des services publics. Peut-être les Tessinois comprendront-ils enfin qu'un deuxième socialiste au Conseil d'Etat pourrait être le gage de la modernisation du canton.

Le parti socialiste suisse et le chantage de l'UDC

André Gavillet (7 mars 2007)

Hans-Jürg Fehr, président du Parti socialiste suisse, était l'invité de l'émission Classe politique, le 5 mars sur TRSR2. L'occasion pour le Schaffhousois de se faire connaître des Romands. Dès le premier abord, l'homme se révèle sympathique, timide au point qu'on ne serait pas surpris de le voir rougir, et pourtant décidé, passionné. Intellectuel, droit, sans les habiletés rhétoriques si courantes dans ce milieu. Plus professoral que politique.

Interrogé sur le renouvellement du Conseil fédéral après les élections, il confirme, sous réserve des résultats, ce qui semble être la position du parti socialiste. Le PS, sans contester les deux sièges de l'UDC, ne votera pas pour Blocher. En revanche il examinera la justification du deuxième siège radical, parti actuellement surreprésenté. Ce choix demanderait des explications qui n'ont pas été données, si ce n'est, semble-t-il, l'application d'une proportionnelle stricte.

La réélection de Blocher comme conseiller fédéral, et son élection comme vice-président du Conseil fédéral, ne dépendront pas du groupe socialiste qui ne représente que le quart de l'Assemblée fédérale. Il faudra que la majorité des radicaux et des démocrates-chrétiens fassent ce choix. Ils ne prendront pas le risque de cette rupture, en raison des liens tissés au niveau cantonal dans le cadre des alliances à majorité bourgeoise, et surtout parce qu'ils ont besoin de l'UDC pour faire au niveau fédéral une politique économique de droite. D'ailleurs l'UDC à titre préventif a fait savoir que, si Blocher n'était pas réélu, elle pratiquerait une politique systématique d'opposition. La menace a fait sourire car en matière d'opposition l'UDC ne se prive pas. Est-il possible de faire beaucoup plus ?

Pour comprendre le chantage, il faut partir du constat que l'UDC et le PS disposent aujourd'hui arithmétiquement de la majorité absolue au Conseil national. Ensemble ils détiennent un droit de veto, comme on a pu l'observer dans des votes sur l'armée. Si l'UDC menait une politique d'opposition systématique, elle devrait voter, dans cette logique, même contre des projets que normalement elle soutiendrait. Par exemple, pour choisir un projet actuel, elle voterait en vote final contre l'allègement de la fiscalité des actionnaires. Vu le refus du parti socialiste, le projet serait coulé. Une politique d'opposition systématique de l'UDC mettrait le parti socialiste en position de force, lui conférant une capacité de censure.

Quoi qu'il en soit, le chantage de l'UDC est inacceptable. Il appartient aux autres partis gouvernementaux de s'en libérer par un accord préalable. Ce serait la réponse dynamique à une politique du non systématique. Si l'UDC voulait faire la démonstration qu'on ne peut rien sans elle, il faut prouver qu'au contraire on agit d'autant mieux. A se vouloir indispensable, elle se retrouverait marginalisée.

Quel contenu pour cet accord ? Sur le fond, trouver un financement équitable de la politique sociale, qui est le problème majeur de la prochaine législature. Sur la forme, se consulter chaque fois que les soixante voix négatives de l'UDC pourraient jouer un rôle décisif. Perspective certes optimiste mais pas irréaliste. Titiller le deuxième siège radical n'a pas de sens si la question de fond d'un accord gouvernemental sans l'UDC n'est pas posée.

Blocher et l'UDC doivent quitter le gouvernement

Jean-Daniel Delley (10 mars 2007)

Se refuser à réélire Christoph Blocher en décembre prochain, sans remettre en cause la participation de l'UDC au gouvernement, c'est rester au milieu du gué. C'est une fois encore laisser l'initiative à la droite nationaliste : en effet, en cas d'échec de son chef charismatique, l'UDC annonce son retrait du Conseil fédéral et une politique systématique d'opposition.

Les raisons de mettre à la retraite le tribun zurichois sont nombreuses. Quatre ans à l'exécutif ont montré à quel point ce politicien n'est pas du bois dont on fait les magistrats et surtout les membres d'une autorité collégiale : toujours prêt à jouer sa partition en solo, n'hésitant pas à interpréter, voire à ne pas respecter les décisions du Conseil fédéral, plus attentif aux intérêts de son parti qu'à sa fonction gouvernementale, peu respectueux du principe de la séparation des pouvoirs dès lors que des décisions de justice le gênent.

Mais le rejet de Blocher ne suffit pas. C'est son parti aussi qu'il faut mettre à la porte du gouvernement. Un parti incapable de prendre au sérieux les règles de la démocratie de concordance, en posture constante d'affrontement, tel un adolescent mal dans sa peau, soufflant de manière irresponsable sur la moindre braise émotionnelle, exacerbant très régulièrement les conflits plutôt que de proposer des solutions constructives. Oui, la place d'un tel parti est bien dans l'opposition. Et c'est aux autres formations de l'y renvoyer sans tarder. Car avec un partenaire aussi peu fiable, c'est le fonctionnement des institutions qui est mis en péril. La composition du Conseil fédéral ne se déduit pas d'une simple règle de trois. La force électorale d'un parti, l'importance de sa députation ne suffisent pas à légitimer sa présence au gouvernement. Encore faut-il qu'il adhère à des principes et des règles communes. A l'époque, les socialistes n'ont obtenu cette légitimité qu'après avoir renoncé à la lutte des classes et adhéré à la défense nationale. Aujourd'hui, l'UDC a clairement perdu cette légitimité.

OMC : la clause sociale resurgit

Albert Tille (9 mars 2007)

L'OMC devrait permettre de sanctionner une entreprise chinoise ou indienne qui traite ses salariés comme des esclaves. Les parlementaires démocrates, désormais majoritaires à Washington, donnent l'ordre aux diplomates commerciaux américains d'introduire un volet social dans les négociations commerciales du Cycle de Doha. L'événement est de taille, à la mesure du poids déterminant qu'exercent les Etats-Unis à l'OMC.

L'idée d'imposer un minimum de règles sociales dans l'Organisation mondiale du commerce n'est pas neuve. Elle a suscité d'âpres controverses. Mais le sommet de Singapour, en 1996, a clos le débat par une déclaration ministérielle sans ambiguïté. L'OMC s'occupe du commerce et ne doit pas introduire des normes de travail qui permettraient aux pays riches de se protéger de la concurrence des pays en développement à bas salaires. A l'Organisation internationale du travail (OIT) de se préoccuper du sort des travailleurs. Cette stricte répartition des tâches paraît logique. Mais comment ignorer que les conditions de travail influencent les conditions de concurrence dans le commerce mondial. De plus, il est trompeur de mettre les deux organisations internationales à niveau égal. L'OIT émet des recommandations que les pays peuvent souverainement ignorer. En revanche, un pays qui viole les règles de l'OMC peut subir de douloureuses rétorsions commerciales.

Les démocrates américains ont raison d'exiger la réouverture du dossier social. Il est évidemment hors de question de s'en prendre aux bas salaires pratiqués dans le tiers-monde. Il s'agit, plus modestement, d'imposer les principes posés par l'OIT : la liberté syndicale incluant l'application des accords négociés, l'interdiction du travail forcé et celui des enfants. Les démocrates américains y ajoutent le respect des salaires légaux là où ils existent. Imposer le respect de ces protections minimales ne saurait être considéré comme un protectionnisme déguisé.

Les négociateurs américains n'auront pas la tâche facile. Le Cycle de Doha prévoyait quelques avancées dans la protection de l'environnement mais ignorait totalement celle des travailleurs. Il avait pour ambition de favoriser les pays du tiers-monde, ceux-là même qui s'opposent à toute clauses sociales. Après cinq ans de négociations difficiles, l'OMC peine à trouver un accord sur la réduction du soutien agricole des pays riches. Les pays du tiers-monde combattront certainement les nouvelles exigences américaines. Mais quelques concessions de leur part permettraient peut-être d'atténuer la tendance protectionniste des pays industriels qui souffrent aujourd'hui de la concurrence des textiles bon marché, et demain des voitures chinoises ou de l'électronique indienne.

Péage urbain: bon pour le voitures et bon pour les bus

Dominique Hartmann, ATE (8 mars 2007)

Il y a bien des raisons pour lesquelles une agglomération ou un Etat décide d'instaurer un péage urbain. Il peut contribuer à décongestionner villes ou autoroutes en répartissant le trafic sur l'ensemble de la journée. Il peut également aboutir à une taxation routière plus fine, passant de nos prélèvements quasi forfaitaires à une redevance liée aux kilomètres parcourus. Il peut encore renflouer l'enveloppe financière des transports publics, dont l'amélioration est la condition indispensable à leur plus grande utilisation. Ainsi, selon l'objectif visé, on privilégiera telle ou telle forme de péage. Car elles sont multiples et vont du simple « cordon » fermant un périmètre urbain payant à une taxe globale sur la mobilité, semblable à la Redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) que la Suisse a introduite depuis 2001 pour les camions.

Or, le financement des transports publics reste fragile, contrairement à celui de la route, et ne puise ses ressources que dans des caisses générales. Depuis l'adoption du fonds d'infrastructure, qui accorde six milliards de francs en vingt ans au trafic d'agglomération, les transports publics disposent pour la première fois d'une garantie financière, au niveau fédéral du moins. Pour le reste, c'est au nom du service public, voire du bénéfice environnemental, aussi pertinent que politiquement disputé, parfois considéré comme un pillage éhonté des deniers publics, que les défenseurs des transports en commun peuvent justifier les dépenses en leur faveur.

Par ailleurs, une taxation de la mobilité plus fine, une redevance liée aux kilomètres parcourus, répondra mieux aux pratiques contemporaines de déplacement comme aux attentes écologiques, dont notre aberrante vignette autoroutière forfaitaire, par exemple, ne rend plus compte. Dans un processus de « vérité des coûts », analogue à celui du décompte de chauffage individuel ou de la taxe poubelle, ce genre de taxe peut clarifier les charges qui pèsent à tort sur la collectivité. Si l'impôt sur le véhicule, la vignette autoroutière et l'impôt prélevé sur l'essence couvrent certes la construction et l'entretien des routes, ils ne couvrent en revanche qu'une part des frais d'accidents, des atteintes à la santé dues à la pollution et des dommages climatiques. Et c'est en milliards qu'il faut compter. Puisque les préoccupations environnementales se déclinent aujourd'hui en émissions de CO₂, rappelons qu'en 2000, celles des voitures de tourisme frôlaient les 11 millions de tonnes par an pour 6'275 millions de personnes transportées. Celles des autobus des transports publics s'élevaient par contre à seulement 223'500 tonnes pour 1'113 millions de personnes transportées.

En fluidifiant le trafic d'une ville ou d'une autoroute, enfin, le péage profite aux transports publics comme privés. Que l'on pense aux 10 975 heures d'engorgements affichées en 2005 sur les routes suisses ou à la vitesse ridiculement basse d'un bus urbain. Via le renchérissement, du moins à certaines heures, du coût du trafic motorisé, le péage peut relancer le développement des transports publics, invariablement coincés, sur des chaussées restreintes, par l'espace illimité accordé au trafic privé. Pour éviter des inégalités entre automobilistes modestes et argentés, une politique active en faveur des transports publics reste nécessaire. Les travaux du groupe de travail examinant, sur mandat de la Confédération, les différentes formes possibles de taxation de la mobilité, ne sont pas encore achevés, mais un constat se dégage déjà : attribuer les fonds perçus aux transports et spécialement aux transports publics est un correctif important en termes d'égalité sociale. Car si la part du revenu que chacun consacre au péage est plus importante pour les petits salaires que pour les classes plus aisées, cet effet est réduit par une telle affectation. En revanche, si ces fonds alimentent une caisse générale, l'inégalité sociale en sort renforcée.

Vertes, hybrides ou traditionnelles, les voitures polluent toujours

Marco Danesi (10 mars 2007)

Désormais il est devenu impossible de se passer de voiture. Même si le réchauffement de la planète menace, il n'est pas question d'abandonner sa Fiat ou sa Toyota. D'ailleurs, la recherche fait des miracles pour déculpabiliser l'automobiliste et assurer la libre circulation, verte et douce, des quatre roues. Le Salon de l'auto de Genève prime, dans une heureuse schizophrénie, les véhicules propres, économes et doués de sens moral comme de GPS. Sous la pression du climat et de la pollution, l'industrie automobile cherche la solution miracle destinée à sauver son avenir et le trafic privé, moteurs hybrides ou pas.

Du coup, berlines et coupés de la nouvelle génération consomment moins mais roulent davantage. Je dégage peu de CO2 donc j'accélère. Les statistiques consacrent la prolifération des véhicules et des déplacements, plutôt courts et pour les loisirs. Malgré les mauvais présages environnementaux, les bouchons et le prix de l'essence. Une japonaise qui consomme quatre litres pour cent kilomètres émoustille les connaisseurs, affole les marchés, alimente la sarabande publicitaire, mais en même temps multiplie les courses de pilotes à nouveau insouciantes. Trop heureux d'échapper aux diktats écologiques, à leur destin de piétons, à la lenteur démotorisée, à l'immobilité pour cause de pollution. L'utilitaire climat-compatible désamorce la mauvaise conscience et redonne envie de conduire.

La confiance, bon marché ou inconsciente, dans le progrès technique repousse ainsi tout changement de comportement à une date ultérieure. Comme le fumeur qui n'arrête pas de vouloir arrêter. On finira bien par trouver la parade aux désagréments du pot d'échappement. La fuite en avant technologique, héritage d'une modernité perversifiée, dégage l'homme, et tout particulièrement le chauffeur, de sa responsabilité, la tête dans le volant. Il veut continuer de rouler, alors que Peugeot et General Motors se démènent pour inventer une voiture qui ne fait pas caca. Ensuite tous au salon.

Un vigneron contre le libre-échange

Marco Danesi (6 mars 2007)

Willy Cretegnny ne mange plus. La politique agricole de la Confédération lui donne la nausée. A Berne, le vigneron genevois assiège désormais Parlement et députés. La grève de la faim va durer pendant toute la session de printemps. Le patron du domaine de la Devinière à Satigny, consacré au vin biologique, défend barrières et taxes douanières. Seul le protectionnisme sauvera les paysans suisses de l'ultra-libéralisme. L'ouverture des marchés et la compétition internationale menacent les derniers rescapés du plan Wahlen. Dans la foulée, l'une et l'autre bafouent les droits de l'homme, écrit-il dans un article publié par Uniterre le 28 février dernier, le mensuel du syndicat pour une agriculture durable. Se protéger devient un devoir, un impératif, une urgence.

Concurrent de l'Etat, du canton de Genève, et de son système de promotion viticole en 2000, il invoque aujourd'hui son action protectrice. Quitte à brandir fourche et pioche, c'était en 2004, et menacer de démonter les discounters allemands, Aldi en tête, quand la Confédération laisse faire. Double lémanique de José Bové, Willy Cretegnny condamne le libre-échange, le libre-commerce, incarné par Wal-Mart, le géant américain de la distribution planétaire. Il revendique la souveraineté alimentaire. Le manger de proximité, la production indigène, sans transports inutiles, sans multinationales.

Il serait facile de réduire le vigneron de la Côte à un rétrograde en mal de subventions, à un amnésique oubliant que les vins suisses se vendent aussi à l'étranger, à un Winkelried prêt à se jeter sur les piques de l'Union européenne, de l'OMC, de la Banque Mondiale, à un Don Quichotte ivre parti à l'assaut des moulins à vent de l'OFAG, l'Office fédéral de l'agriculture. Même s'il y a un peu de tout cela dans le baroud de ce paysan affamé.

Or, au moment où il renonce aux instruments de la politique, où il quitte le débat démocratique pour se métamorphoser en victime, en bouc émissaire, en martyr – la grève de la faim est un geste extrême, sinon extrémiste, à la fois digne de compassion et affligeant dans la mesure où il repousse toute possibilité de compromis - Willy Cretegnny invoque le respect. Valeur étonnante, étrangère à l'univers du PIB, du SMI, des taux d'intérêts et des dividendes. Cependant, le respect - inconciliable avec la mondialisation, la globalisation, presque révolutionnaire – pousse paradoxalement le vigneron à demander protection. Il veut en somme qu'on le sauve de l'autre, envahissant, surtout s'il est puissant et riche. C'est là que le désir de justice, d'un autre monde, d'utopie risque de sombrer dans la fermeture ou, pire dans la caricature: un homme seul qui crie au loup à la face d'une Suisse indifférente. Tout le contraire de la solidarité sans frontières, entre paysans du cru, invoquée par Willy Cretegnny et le syndicat Uniterre qui vient de lui apporter son soutien.

Les journaux vont survivre au Web

Marco Danesi (7 mars 2007)

«Un nouveau média n'élimine jamais les anciens mais les transforme. Ce postulat d'un chercheur allemand s'est vérifié à l'introduction de la radio, puis de la télévision. Il sera également valable pour l'arrivée d'Internet. Le professeur saint gallois, Peter Glotz, attribue à l'information en ligne une partie des difficultés de la presse écrite», annonçait Albert Tille dans un article du 25 février 2005 (DP n°1636). Cependant, les journaux, aussi bien que les livres, se vendent comme avant. Mieux, le papier se marie parfaitement avec Internet. Chaque titre affiche désormais un site qui complète et enrichit la version imprimée.

En réalité, c'est la toile elle-même qui passe de l'écrit à l'image, pour aboutir au multimédia, sans oublier l'interactivité. Via des bandes de transmission de plus en plus larges et rapides, Internet met en ligne des objets faits de textes et de photos, de vidéos et d'animations graphiques impensables il y a quelques années sans les fibres optiques actuelles. La lecture laisse la place à la vision. You-Tube – boîte à clips virtuelle – amasse films et séquences tournés par les usagers. Les blogs eux-mêmes se métamorphosent en vidéo-blogs, des journaux publics intimes en images. Bref, Internet glisse vers la télé et le cinéma.

Les téléphones portables empruntent le même chemin. Imaginés pour parler à distance, à tout moment et partout, délocalisant leur ancêtre fixe, ils épousent à grande vitesse le bonheur multimédial. Le coup de fil devient presque ringard face à la déferlante de services, news, messageries, court-métrages, etc., à portée de main et de petit écran.

Ainsi, emportés par le même mouvement, les journaux électroniques façonnent à leur tour un produit polyvalent et global, combinant textes, images et sons. Simple reproduction de l'édition papier, enrichie ensuite de liens et de références complémentaires, les sites de la presse inventent aujourd'hui des portails fourmillant et clignotant, où l'information, le commentaire, l'enquête ou le reportage, le témoignage et le potin, le direct et le différé, le monologue et le débat, la publicité et les réactions des lecteurs se parent d'une technologie de l'hybride qui colle et monte articles et clichés, nouvelles télévisées et diaporamas, interventions parlées et musique. Sans jamais s'arrêter, en temps réel, aux quatre coins du globe. A l'exemple du New York Times, pionnier du «radiotélécinéjournauxblogportable», promis à une belle vie entre papier et mégabytes.

Tiré de: Giuseppe Turani, Non é la stampa l'obiettivo. Internet punta a cinema e TV. Repubblica, 5 mars 2007.